Cotutelles de thèse franco-allemandes :

Deutsch-französische Cotutelle:

Jan Kayser, Alternative Formen gerichtlicher und außergerichtlicher Streitbeilegung im deutschen und französischen Zivilprozess*/ Les modes alternatifs judiciaires et extrajudiciares de résoution de conflits en procédure civile allemand et français.*

Marion Béatrice Vénencie, cotutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Jean Sylvestre Bergé et Prof. Tobias Lettl, Droit des marques, soutenue le 17 décembre 2014 à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Jean Sebastien Luillier, cotutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Anne-Sophie Ginon, Le cyber-actionnaire, étude en droit comparé européen et franco- allemand/ *Der Cyber-Aktionär, eine rechtsvergleichende Studie des europäischen französischen und deutschen Rechts*; Soutenue le 06/12/2015 à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Patrick KRA, co-tutelle avec l'Université de Potsdam Prof. Andreas Musil, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, *Étude comparée de la protection du couple et de la famille en droit fiscal allemand et ivoirien*. Soutenue le 9 octobre 2019 à l'Université de Potsdam.

Victoria ROUX, Co-tutelle avec l'Université Technique de Dresden, Prof. Götting, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, *La rupture conventionnelle en France et Allemagne*, Soutenance 9 décembre 2020 à l'Université de Potsdam.

Thèses en co-tutelle en cours :

Marie ROSSIER, depuis début janvier 2016, co-tutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Bezzenberger, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, L'arbitrage en matière nom de domaine.

Christophe LACROUX, depuis début septembre 2018, encadrement 50%, co-tutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Angie Schneider, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, *La volonté du salarié en droit français et en droit allemand.*

Berquis BESTVATER, depuis début décembre 2018, co-tutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Angie Schneider, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, *Etude comparée des aspects de droit civil français et allemand sur la législation de fin de vie.*

Nolwenn LE GUENEC, depuis début 2020, cotutelle avec l'Université de Potsdam, Prof. Tobias Lettl, Prof. Stephanie Rohlfing-Dijoux, *Intelligence artificielle et responsabilité : Approche franco- allemande de la responsabilité des objets autonomes*.